

Allocution de M. Denis Gauer, Ambassadeur itinérant à l'environnement, Facilitateur, Ministères des affaires étrangères (France), prononcé à l'occasion de l'ouverture de la conférence internationale des bailleurs de fonds, Siège de l'UNESCO, Paris, 17 septembre 2004.

M. le Directeur général (de l'UNESCO)

M. le Vice – Président (de la RDC)

M. l'Ambassadeur

Mesdames et Messieurs

Il me revient l'honneur de saluer chaleureusement, au nom du Président de la République et du gouvernement français, l'initiative prise par l'UNESCO et les autorités de la République démocratique du Congo d'organiser cette conférence sur la promotion et la préservation du patrimoine congolais. M. Darcos, Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, qui avait manifesté son intérêt personnel et son souhait d'être présent aujourd'hui, a malheureusement été retenu par d'autres obligations.

La RDC est passée, au cours des années écoulées, à travers bien des épreuves. Des guerres, des affrontements, avec leur lot de souffrance pour la population et des destructions, des infrastructures économiques comme du patrimoine naturel. L'essentiel, en ce dernier domaine, a toutefois pu être préservé. Les cinq parcs nationaux, par l'établissement desquels le pays avait joué un rôle de précurseur, restent aujourd'hui inscrits sur la Liste du mondial en péril, mais on subsiste. Grâce au dévouement et à l'engagement des personnels locaux qui ont poursuivi leur travail en dépit des difficultés et des menaces sur leurs vies et leurs biens, et grâce aussi au soutien des partenaires internationaux.

Aujourd'hui où, nous l'espérons tous, l'horizon s'éclaircit et la RDC peut envisager le retour à la stabilité politique et au progrès économique et social pour ses populations, il faut aussi se pencher sur les perspectives de son patrimoine naturel et culturel. Il faut évaluer la situation, recenser les besoins les plus urgents pour préserver les sites du patrimoine mondial, mais aussi élaborer une stratégie pour le plus long terme et unir les efforts de tous les acteurs. C'est l'objectif de cette conférence, qui vient à point nommé.

La France pour sa part, sous l'impulsion personnelle du Président Chirac qui avait exprimé avec force ses convictions au sommet de Johannesburg, entend s'engager activement dans les efforts pour la préservation du patrimoine mondial et la biodiversité, partout dans le monde et en particulier dans le bassin du Congo.

Nous avons annoncé à Johannesburg notre intention d'organiser une vaste conférence scientifique sur ce thème. Elle aura lieu en ces mêmes locaux de l'UNESCO, du 24 au 28 janvier prochain. Nous espérons réunir un millier de participants – scientifiques mais aussi des acteurs économiques, politiques, et représentants de la société civile – pour cinq

jours de débats sur toutes les dimensions de la recherche et de la gouvernance de la biodiversité. La réduction de l'érosion de la biodiversité de façon significative d'ici 2010 – objectif sur lequel la communauté internationale s'est engagée - ne sera possible que si nous parvenons à établir l'état des savoirs, à informer et à sensibiliser les opinions publiques et à mobiliser les milieux politiques et décisionnaires. Et nous veillerons à ce que les représentants des pays du Sud, et notamment du bassin du Congo et de la RDC, soient présents en janvier prochain et puissent exposer leurs préoccupations.

Nous sommes de même résolus à accroître notre implication dans le partenariat pour les forêts du bassin du Congo, qui nous apparaît comme cadre approprié pour agir. La coordination régionale et l'élaboration d'un plan de convergence au sein de la Conférence des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) expriment une volonté politique réelle et fournissent un cadre de référence essentiel. La formule du partenariat permet pour sa part de faire converger les activités de tous les acteurs, y compris du secteur privé et des organisations non gouvernementales. C'est ainsi que nous parviendront à engager cet immense massif forestier, inestimable réservoir de biodiversité, dans la voie d'une gestion réellement durable assurant à la fois la conservation sur le long terme du patrimoine naturel et le développement économique et social des populations qui vivent dans la forêt.

Mesdames et Messieurs,

Vous représentez les Etats, les institutions internationales, les ONGs, les entreprises privées qui se sont tenus aux côtés de la RDC dans les temps difficiles et qui veulent aujourd'hui l'aider dans cette tâche fondamentale de promotion et de préservation de son patrimoine. C'est un geste louable envers le peuple congolais. Mais c'est toute la communauté humaine qui vous sera également redevable pour le sauvetage d'une partie aussi essentielle du patrimoine mondial. Et en agissant ensemble, avec aussi l'appui effectif de toutes les forces politiques de la RDC pour la concorde nationale et une meilleure gouvernance, nous pouvons réussir.